

LE DEVOIR

# Syndicalisme

SUR TOUS LES FRONTS

**LOCO LOCASS**

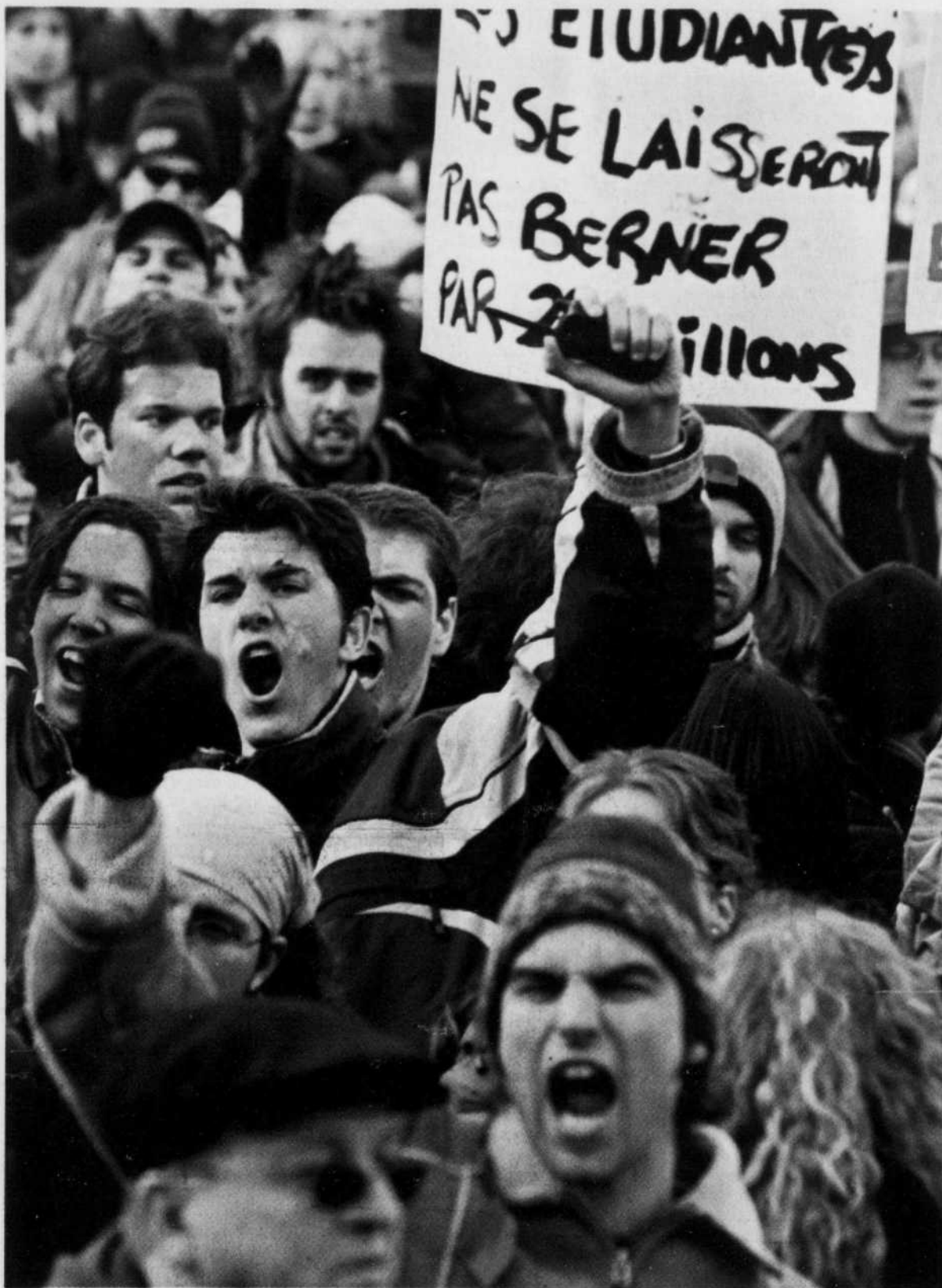
Ils fêteront le 1<sup>er</sup> mai à Montréal  
Page 2



**RÉSEAU COLLÉGIAL**

Grogne généralisée contre l'État qui repousse les échéances

Page 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tout observateur qui jette un coup d'œil sur ce qui se passe chez le grand cousin des Québécois, les États-Unis d'Amérique pour ne pas le nommer, pourrait se dire qu'il y a là un enseignement pour l'actuel gouvernement du Québec.

Quels gestes pose donc le président de cette superpuissance, lui qui, le premier dans l'histoire récente, a été élu à ce poste avec une majorité confortable, pour voir ensuite sa cote de popularité tomber en chute libre? Ne met-il pas en place les programmes et les mesures dont il s'était fait le propagandiste tout au long de la campagne électorale?

En fait, il poursuit, tel que déclaré, l'aventure irakienne et renferme de plus en plus l'Amérique à l'intérieur de ses frontières, oubliant toutefois d'avoir recours aux annonces en rafale de journées «rouge» ou «orange», la crédulité populaire, même en secteur américain, ayant ses limites. Dans la mise en œuvre de sa politique intérieure, il va donc de l'avant avec son programme de mesures sociales, centré sur la privatisation des régimes de retraite, tout comme il se conforte dans cette attitude néolibérale voulant que le profit généré par les grandes entreprises justifie tout: de l'anti-syndicalisme des Wal-Mart de ce monde au saccage des écosystèmes.

Résultat d'une telle stratégie: George W. Bush voit ses actions dénoncées par 70 % de ses commettants, et les divers comités du Sénat avouent leur impuissance à rallier un appui suffisant pour faire approuver les initiatives présidentielles. À ce jour, cette présidence ne voit pas encore plus loin que ce que sa garde rapprochée lui demande.

**Être prêt!**

Au Québec, un Jean Charest a fait de même: il a été consécutif avec le discours tenu en campagne électorale. Il a donc «défusionné», il a imposé des réorganisations syndicales, il a tout fait pour réduire les impôts, il a voulu mettre au rancart le «modèle québécois», et sa «réingénierie» (dont il ne parle plus) supposait un rôle actif du privé dans la planification et la mise en place des nouveaux programmes.

Deux ans après l'élection, on doit admettre que le Parti libéral était «prêt». Celui qui n'était pas «prêt», en fait, c'était un électoral québécois ne voyant pas la nécessité de mettre au rancart une organisation sociale qui, malgré les impôts qu'elle exige, permet idéalement d'offrir des systèmes d'éducation et de santé pensés en fonction de l'accessibilité du plus grand nombre (et qui coupe dans le programme d'aide aux étudiants en perd d'ailleurs son ministère et voit son successeur sauver la mise en rétablissant, après un hiatus, le programme initial).

Et ce n'est pas fini. Au cours des deux dernières années, le monde syndical a ou-

vré à la gestion d'une réorganisation imposée par l'État (il faut ainsi rappeler que, pour le secteur hospitalier, comme le rapporte Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, il a été nécessaire de définir plus de 600 postes, et ce, en moins de 18 mois et après plus de 12 000 consultations et entretiens divers). Simultanément, toutes les grandes centrales ont sondé leur base et aussi obtenu des mandats qui, dans plusieurs cas, permettent la grève, si la mesure s'avère nécessaire.

**Agir enfin**

Ce qui est d'abord en cause, c'est la grande négociation entre l'État et ses employés, une action sans cesse reportée mais à laquelle le gouvernement devra se résigner. L'attente n'est plus de mise quand la «marge de manœuvre» est connue, le nouveau ministre des Finances ayant démontré sa volonté de se débrouiller avec les ressources dont il disposait.

L'automne s'annonce donc chaud. Pourtant, la confrontation entre les parties peut toujours être évitée. Pour un Henri Massé — ce président de la Fédération des travailleurs du Québec qui rappelait récemment aux étudiants les règles du jeu régissant toute négociation —, le gouvernement a démontré un esprit d'ouverture: «Au Québec, si tu veux faire avancer les affaires, ça prend un minimum de débats et de consultations.»

Alors je crois que, sur ce point, il y a eu de l'amélioration.»

Tous savent ce qui est en jeu: la paix sociale au Québec. Si les représentants des milieux d'affaires l'ont rappelé au gouvernement, les syndicats sont donc eux aussi prêts à la garantir. Mais pas à n'importe quel prix. En éducation, le milieu collégial a rejeté toute réorganisation faite à la va-vite, sans oublier qu'un nouveau contrat de travail doit être établi. En santé, les diverses unités syndicales sont prêtes à passer à l'action. Quant aux employés de l'État, ils affichent une position décalant de leur «ras-le-bol» par rapport à l'inaction de leur employeur.

Ce 1<sup>er</sup> mai, normalement jour de fête, sera d'ailleurs l'occasion de poser des gestes mobilisateurs. La journée est en fait l'amorce de ce que certains pourraient appeler plus tard un «automne chaud». D'autant plus que, ces jours-ci, la population québécoise, dans son ensemble, donne plus facilement son appui à tout projet qui va dans le sens d'un Québec inc. et d'une certaine «révolution tranquille».

Au gouvernement de s'en souvenir. Et au cours des prochains mois, les représentants syndicaux ne manqueront pas, eux aussi, de lui rappeler le caractère «distinct» du Québec: par la parole d'abord et, si cela s'impose, par des actions conséquentes.

Normand Thériault

Place

# à la négociation

**FONCTION PUBLIQUE**

Négociations  
Page 2

**CENTRALES**

FTQ  
Page 3

CSQ  
Page 4

CSN  
Page 5

CSD  
Page 6

61<sup>e</sup> Congrès de la Confédération des syndicats nationaux

**ENSEMBLE**  **C'EST POSSIBLE!**

Du 9 au 14 mai 2005 Palais des congrès de Montréal

## • SYNDICALISME •

Mobilisation

### Premier mai 2005

PIERRE VALLÉE

Il y a une chose que l'on peut affirmer sans crainte: les libéraux de tout acabit dans les deux capitales sont dans la mire ces derniers temps. Et ce sera encore le cas ce 1<sup>er</sup> mai lors de la Fête internationale des travailleurs et des travailleuses qui se tient cette année sous le thème: «Libérons-nous des projets néolibéraux».

Si l'an dernier l'heure était à la manifestation monstre à Montréal, cette année, ce sont plutôt les régions qui organiseront leurs propres célébrations dans tous les coins du Québec. «La formule retenue est celle de la fête champêtre de solidarité», explique Michel Taylor, un des organisateurs pour la FTQ de l'événement. Une fête pour toute la famille où seront servis hot-dogs et slogans.

En Estrie, c'est à 13h que se pointeront les manifestants devant le bureau de comté du premier ministre Jean Charest. En Outaouais, les manifestants se réuniront entre 11h et 15h au parc Moussette à Gatineau. Aux mêmes heures, à Saguenay, devant la Vieille Pulperie à Chicoutimi, les gens participeront à une journée champêtre de mobilisation. C'est devant l'Assemblée nationale que les manifestants de la région de Québec se retrouveront entre midi et deux heures. A Montréal, on a choisi de maintenir la traditionnelle marche dans les rues de Montréal. Les manifestants sont conviés à midi devant le 2001 McGill College, en face du bureau montréalais du premier ministre. A 13h, le cortège se mettra en marche pour arriver à

15h au Medley où une fête les attend. On pourra y entendre Loco Locass, sans doute le groupe musical le plus engagé politiquement ces derniers temps.

La présence de Loco Locass à cet événement témoigne du fait que les organisateurs de la manifestation, soit les centrales syndicales, les groupes populaires ainsi que les fédérations étudiantes, comprennent l'importance de la présence des jeunes à de pareils événements.

Par ailleurs, Loco Locass ne sera pas le seul groupe de jeunes à participer à l'événement. Entre midi et une heure, grâce à la générosité du Théâtre Utile (Unité de théâtre d'intervention loufoque), les manifestants pourront apprécier une intervention théâtrale portant sur les préjugés raciaux en milieu de travail.

Cette jeune compagnie de théâtre se spécialise dans le théâtre d'intervention et, en particulier, dans le théâtre de rue. «Notre objectif est de s'emparer des espaces publics là où il devrait y avoir des débats», explique Julie Laloire, coordonnatrice du Théâtre Utile. «Aujourd'hui, les espaces publics sont envahis par l'entreprise privée et la publicité.»

Selon Julie Laloire, la participation du Théâtre Utile à la Fête internationale des travailleurs et des travailleuses tombe sous le sens. «Ce n'est pas seulement une manifestation syndicale, mais aussi une manifestation citoyenne et sociale.» De plus, croit-elle, en ajoutant une dimension artistique à une manifestation, on en modifie l'image, ce qui incite les gens à sortir davantage dans la rue.



Le groupe Loco Locass sera de la fête à Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Fonction publique

## Au temps des négociations perpétuelles...

«Ça fait plus de trois ans que rien ne bouge. Il faut que ça finisse.»

La présentation du budget du gouvernement provincial la semaine dernière a peu renseigné les syndicats de travailleurs de la fonction publique sur l'orientation de leur employeur. Et les négociations qui ont lieu en ce moment progressent lentement. La grogne des syndicats semble encore loin de s'essouffler.

CHRISTIAN LÉVESQUE

«Quand la présidente du Conseil du trésor annonce qu'elle coupe 1400 postes avec "enthousiasme", cela constitue une véritable insulte et une injure. C'est un véritable manque de considération envers nous», affirme haut et fort la présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Carole Roberge.

Son organisme, qui regroupe près de 17 000 employés de la fonction publique, est en pleine période de négociations avec le gouvernement pour renouveler des conventions collectives qui sont échues... depuis 2003! Et avec le manque d'orientation constaté de l'équipe libérale en place, les discussions ne semblent pas sur le point d'aboutir: «Avec la fusion des syndicats ordonnée par le gouvernement, les regroupements de travailleurs ne savent pas qui ils représenteront, ce qui ralentit la signature d'un accord et change la dynamique des discussions», poursuit Carole Roberge. La SPGQ a notamment déposé une requête en Cour supérieure pour contester la constitutionnalité de la fameuse loi 30 qui intervient directement dans la composition et la formation des syndicats.

SFPQ

Le constat est le même du côté du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) qui re-

présente près de 40 000 membres et trouve tout aussi insultantes les déclarations de Monique Jérôme-Forget: «C'est clair que cela ne peut qu'avoir un effet mobilisateur sur nos membres», dit le premier vice-président du SFPQ, Gaétan Girard. Il faut que le gouvernement joue franc jeu avec la population, mais avec le Parti libéral, tout passe par l'entreprise privée. Lui aussi en période de négociations, Gaétan Girard dénonce l'orientation des élus vers la sous-traitance qui caractérise la notion de partenariats public-privé, les désormais célèbres PPP. «Même si on rappelle que la majorité des études et des expériences de sous-traitance montrent clairement que cela coûte plus cher sur un horizon à long terme, on se fait répondre qu'il y a d'autres considérations en jeu.»

L'agenda politique néolibéral semble donc bien tracé, mais n'est pas encore bien compris: «Il manque de personnel et on coupe dans les services. Il y a moins d'argent alloué, mais le gouvernement nous dit que les services seront meilleurs», se désole Gaétan Girard. Bref, le gouvernement n'aurait pas les moyens de ses ambitions. Pourtant, à la table des négociations, le climat d'ouverture et d'écoute s'améliore, souligne le vice-président. Il doute cependant de la volonté réelle du gouvernement et croit qu'il tente plutôt d'acheter du temps.

SCFP

Au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui compte plus de 525 000 membres d'un océan à l'autre, le ton est plus calme: «Il y a des transformations dans la société, et comme acteur social, il faut s'ajuster à ces modifications», explique le directeur pour la région du Québec de ce regroupement, Pierre Dupuis. Il poursuit cependant en affirmant qu'il y a un véritable ras-le-bol de ses membres dans le milieu de la santé par rapport au manque d'effectifs et à la diminution des ressources. «Avant, les salaires étaient plus élevés dans le domaine public que dans le privé, mais depuis quelques années, c'est l'inverse que l'on observe. Il y a un bon rattrapage à faire, car nous sommes aujourd'hui à plus de 10 % derrière», explique-t-il.

Si l'équité salariale est une des batailles gagnées, sa mise en ap-



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR  
Les manifestations des syndicats de la fonction publique contre le gouvernement Charest ont repris de plus belle.

plication n'est pas aussi aisée et constitue un dossier que le SCFP espère régler avant de passer à autre chose. «Ce que nous souhaitons, c'est de s'asseoir à une table centrale de négociations pour discuter de toute la question de la rémunération.» Les défections sur l'île de Montréal créent aussi une autre ronde de négociations intenses, car il faudra revoir plusieurs conventions collectives qui devront être renégociées pour chacune des nouvelles municipalités créées.

Une grogne passagère?

Lors de l'imposition de nouvelles lois avec le bâillon en décembre 2003, le mouvement syndical était plus solidaire que jamais et les manifestations fréquentes. Qu'en est-il aujourd'hui? «Le mouvement est toujours aussi solidaire, mais a pris une autre forme», dit Pierre Dupuis. Bien que de grands mouvements de grève ne soient pas dans les plans immédiats de son regroupement, des actions sporadiques et la distribution de tracts d'information sont fréquemment organisées.

Pour la SFPQ, des débrayages sont prévus pour le 2 mai prochain. «La stratégie n'est pas de tout bloquer, mais de faire des opérations ciblées», dit Gaétan Girard, qui assure que le mouvement syndical est toujours aussi solidaire. «La cohésion est de plus en plus forte. Pour nous, les contacts avec les autres organisations syndicales sont plus formels qu'avant pour démontrer que nous sommes au courant des dossiers et éviter que l'employeur ne joue sur deux tableaux.»

Constatant «l'absence de volonté

réelle de leurs employeurs de renouveler les conventions collectives, échues depuis près de deux ans», les membres du SPGQ ont récemment tenu une demi-journée de grève. Et ils espèrent maintenant un «déblocage significatif avant le 15 mai prochain». «Nos membres veulent avancer, mais les négociations sont au ralenti. Il manque de direction de la part de l'employeur et cela a des répercussions partout dans le réseau», explique la présidente de la SPGQ. Elle rappelle que les discussions vont aller de l'avant si une réelle volonté est démontrée: «On a présenté nos demandes prioritaires avec un échéancier que nous croyons réaliste. Ça fait plus de trois ans que rien ne bouge. Il faut que ça finisse, car ça n'a plus de bon sens.» Possédant toujours un mandat de grève de la part de ses membres, Carole Roberge préfère attendre de voir ce qui sera proposé par l'employeur avant de l'utiliser.

SISP

Pour mieux faire valoir leurs revendications communes, le SFPQ, le SPGQ et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) se sont regroupés sous la bannière du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP). Représentant ensemble plus de 172 000 employés de la fonction publique, les trois syndicats espèrent mieux défendre la qualité des services publics rendus à la population, qu'ils disent avoir été mise à rude épreuve au cours des dernières années.

Son dernier coup d'éclat: l'installation d'un panneau publicitaire aux abords de l'autoroute 20 qui clame que l'accès à des services publics de qualité constitue sa priorité. Le nouveau regroupement en est à prévoir d'autres actions conjointes afin justement de «sensibiliser la population et le gouvernement à l'importance de l'accessibilité des services publics de qualité».

Pour ces syndicats, les conditions de travail des fonctionnaires et des ouvriers de la fonction publique sont «intimement liées» à la qualité des services rendus à la population. «Partenariats public-privé, privatisation, tarification, compressions budgétaires et décentralisation des services sont autant de concepts à la mode dont la mise en œuvre menace la qualité et l'accessibilité des services qui sont offerts à la population», rappelaient les chefs de ces syndicats. «Le gouvernement nous fait croire qu'en réduisant les services, on va augmenter leur qualité; c'est tout à fait inconcevable de gouverner comme cela!», conclut Carole Roberge.

CARTEL DE NÉGOCIATION FAC-FEC (CSQ)  
<http://www.cartel-fac-fec.net>

Monsieur Charest, il y a des limites à étirer la négociation!

Deux ans sans convention collective, deux ans de détérioration des services à la population.

Madame Jérôme-Forget, négociez donc!

**SPGQ**

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

**Au Québec, la santé et les services publics sont menacés par les politiques de privatisation du gouvernement Charest.**

Notre système de santé souffre. Pour prendre soin de tout le monde, il faut des investissements publics dans la santé, l'éducation, le transport et les infrastructures.

Nous n'avons pas besoin d'entreprises privées qui s'enrichissent sur notre dos. Les services publics avant les profits.

Occupons-nous d'abord des gens.

**SCFP**  
Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

## • SYNDICALISME •

Fédération des travailleurs du Québec

# Le dialogue reprend peu à peu avec le gouvernement québécois

«À l'automne, on va être prêt à agir»

Reprise de la concertation avec l'administration Charest, retombées négatives des lois relatives au domaine du travail, position d'appui par rapport aux revendications des étudiants, négociations au ralenti dans le secteur public, situation inquiétante dans le domaine manufacturier et de l'aéronautique et dossier noir de Wal-Mart. Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé, fait le tour de ces sujets à l'occasion de la Fête internationale des travailleurs.

RÉGINALD HARVEY

À l'heure de la prise du pouvoir par les libéraux en avril 2003, le nouveau gouvernement a affiché sa nette détermination à remettre en question tout un pan du modèle québécois fondé sur les échanges avec les chefs de file de la société. Henri Massé se penche sur un aspect majeur de ce modèle: «Il existe ici une sorte de consultation, de concertation tripartite ou de début de dialogue social — peu importe le nom qu'on donne à cette façon de faire — qui prend plus d'importance que dans le reste du Canada. Je travaille avec le Conseil du travail du Canada (CTC), je vois ce qui se passe au pays et aux États-Unis et, en comparaison avec ces endroits, on a quand même un minimum de discussions au Québec, ce qui est plus intéressant qu'ailleurs.»

Une fois élu, ce gouvernement s'est campé sur une position de recul: «C'est assez, disait-il. On a trop perdu de temps avec cela et ce n'est pas ça qui fait avancer le Québec. On perd trop de temps à échanger, à passer à autre chose. Il faut créer de la richesse rapidement, allons-y, dérèglementons, etc.» Puis ont suivi les forums régionaux et le Sommet de Québec, dont plusieurs se sont absentés en signe de protestation contre cette attitude. L'administration Charest s'est rendu compte d'une chose: «Au Québec, si tu veux faire avancer les affaires, ça prend un minimum de débats et de consultations. Alors je crois que, sur ce point, il y a eu de l'amélioration.» Sur le plan législatif, le gouvernement s'est abstenu d'ébran-

ler à nouveau le monde du travail, mais les syndicats demeurent vigilants et nerveux. Somme toute, les relations sont meilleures: «Quand on a des problèmes et qu'on veut ouvrir les portes, les retours d'appel viennent plus vite. Ça s'est amélioré en partie de ce côté.»

### L'impact des lois et le front commun

Sans qu'il soit possible d'en mesurer quantitativement les effets néfastes, les modifications apportées aux règles du jeu de la sous-traitance ont entraîné leur part de conséquences. M. Massé en est bien conscient et il en témoigne: «Juste à la FTQ, on a eu trois ou quatre grèves qui ont porté sur cette question. Le monde a voulu boucher, à l'intérieur des conventions collectives, le trou créé par le Code du travail. Dans bien des négociations, ce point a été mis à l'ordre du jour. On a eu des règlements dans plusieurs cas et l'industrie forestière a été particulièrement marquée.» Après avoir cité certains cas déplorables à titre d'exemples, il résume: «Je n'ai jamais prétendu que ce serait le grand balayage, mais ça crée des problèmes et ça continuera de le faire, particulièrement dans les catégories de personnel moins spécialisées.»

En santé, le projet de loi 30, qui force le regroupement des accreditations syndicales sur une base régionale, comporte dans un premier temps des irritants avec lesquels le président arrive à composer tant bien que mal. Il signale que les principaux dommages dans ce secteur ont été causés par le resserrement en quatre accreditations par établis-

sement: «À la FTQ comme à la CSN, quand nous étions présents quelque part dans un hôpital, dans un centre d'accueil ou dans un CLSC, la plupart du temps on représentait de 75 % à 100 % des syndiqués.» En certains endroits, le sur-nombre d'accréditations était dû à la présence de petites unités syndicales spécialisées. Cette restructuration provoque donc des remous: «Les travailleurs sont en maudît parce qu'ils se retrouvaient ensemble auparavant, ce qui n'est plus le cas. Je vous dirais que, lorsque je passe un peu partout au Québec et que le monde me parle, ces gens-là crient quasiment au secours. Ils n'en reviennent pas que le gouvernement ait défait leurs syndicats de cette façon.»

Selon lui, les campagnes de mardage qu'a occasionnées pareille mesure ne sont aucunement responsables de l'inexistence d'un véritable front commun dans les négociations du secteur public: «Juste qu'à présent, ça n'a pas fonctionné à trois parce que la CSQ centre son action au printemps. Pour nous, le gros de nos troupes travaille en santé et on est en période de vote partout. On ne peut pas décider d'une allégeance et faire la grève en même temps, même si on peut tout de même négocier. À l'automne, tout sera à peu près réglé et on va être prêt à agir, mais on ne peut pas dire que cette restructuration a divisé le mouvement syndical. Les négociations se poursuivent dans le secteur public, mais à un rythme plutôt lent.»

### La FTQ et les étudiants

Henri Massé se défend bien d'avoir retiré de quelque façon ce soit son appui aux étudiants durant le conflit qui les a récemment opposés au gouvernement. Il rappelle qu'il a simplement invité les dirigeants syndicaux étudiants «à se donner, pour gagner la bataille, une petite marge de manœuvre pour créer un peu de mouvement aux tables de négociation afin que le gouvernement puisse quelque peu sauver la face». Sur l'objectif de la récupération des 103 millions de dol-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Henri Massé, président de la FTQ.

lars, la FTQ s'est toujours montrée parfaitement d'accord avec eux.

Il est quelque peu préoccupé et déçu par l'attitude actuelle des jeunes à la suite de cette victoire: «Certains d'entre eux disent qu'ils n'ont rien gagné. Deux ans après, ils reviennent à la case départ, même s'ils ont réussi à faire bouger le gouvernement et à attirer la faveur populaire.» Ils devraient plutôt dresser ce bilan: «On n'a pas eu le règlement parfait mais, en même temps, c'est une belle victoire.»

### Le manufacturier, l'aéronautique et Wal-Mart

Le secteur manufacturier voit son existence mise en péril par les nouvelles règles du jeu des marchés à l'échelle internationale. La centrale s'inquiète grandement des périls en vue: «À l'heure actuelle, à la FTQ, il ne se passe pas une semaine sans qu'une usine ferme quelque part — dans le textile, dans le vêtement et tout cela. À chaque fois, c'est à coups de 100 ou 200 emplois perdus: dans le cas de Nike à Saint-Jérôme, ce fut 1200 jobs.»

Henri Massé prône cette solution: «On demande au gouvernement à l'égard de la Chine — ce à

quoi il a droit dans le cadre de l'ALENA — de prendre des mesures temporaires de rétablissement des tarifs et des quotas. On ne veut pas nécessairement qu'il les ramène au même niveau qu'auparavant, mais ça ne bouge pas présentement. On gagnerait un autre trois ans. On a le problème dans la face, la crise est là et on devrait réagir vite. C'est une situation d'urgence.»

Cela dit, il y a aussi des politiques à mettre en place pour soutenir cette industrie: «On a fait des recommandations sur le plan de la recherche-développement pour améliorer encore les technologies. On a besoin d'encouragements gouvernementaux même si ce n'est pas sous la forme de subventions directes. Il faut aussi savoir vers quels créneaux on se dirige et étudier les marchés.» Il témoigne de l'existence au Québec d'usines de textile et de meubles qui sont de véritables chefs-d'œuvre de la nouvelle économie: «Ça ne paraît pas de l'extérieur parce que ce sont de vieux bâtiments. À l'intérieur, c'est une autre réalité. Si on perd cela, on perd un gros morceau!»

Du côté de l'aéronautique, le gouvernement du Québec a bien fait ses devoirs, après avoir comblé

un net retard dans ses interventions. Le fédéral doit suivre: «On me dit que ce ne sont pas des grosses questions de fond qui bloquent, mais qu'il s'agit de garanties qui manquent et autres détails du genre. On est nerveux, on fait des démarches et on leur demande de se bouger au plus maudît dans ce dossier.»

Dans le cas de Wal-Mart, le président Massé refuse de jeter l'éponge et de parler de cause perdue, malgré ce qui est survenu dans le cas du magasin de Jonquière: «Je les place dans le même gang que les multinationales contre lesquelles on se battait au Québec il y a 40 ou 50 ans. On en a eu, des difficultés, et durant ce temps-là, des grèves ont notamment été cassées.»

Il décrit sombrement la multinationale américaine: «Il est certain qu'ils sont carrément antisyndical présentement. Ils veulent garder un modèle d'exploitation qui rassemble les pires excès du capitalisme. Nous, à la FTQ, on est capable de vivre dans un tel système mais, en même temps, on dit que le monde doit être en mesure de gagner des bons salaires et d'obtenir des bonnes conditions de travail pour faire rouler l'économie et tout ce qui s'ensuit.»



À la CSD,

la démocratie et la liberté  
s'exercent au quotidien.

En tout temps, vous demeurez  
maître de votre destinée.

[www.csd.qc.ca](http://www.csd.qc.ca)

CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES  
(514) 899-1070



**SOLIDARITÉ MONDIALE**

SYNDICAT CANADIEN  
DES COMMUNICATIONS,  
DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER

En ce 1<sup>er</sup> mai 2005,  
célébrons fièrement  
notre engagement  
à défendre les  
conditions de travail  
des travailleurs  
et travailleuses  
du monde entier!

*D'un bout à l'autre de l'île*

10 000 fonctionnaires Cols blancs  
contribuent au mieux-être  
des citoyens

Syndicat  
des fonctionnaires  
municipaux de Montréal  
(SCFP - 429)

**LA CSQ**  
DANS LA RUE  
POUR LA DÉFENSE  
DES TRAVAILLEUSES  
ET DES TRAVAILLEURS

BONNE FÊTE  
DU 1<sup>ER</sup> MAI!

Centrale des syndicats  
de Québec

CSQ  
[www.csq.qc.ca](http://www.csq.qc.ca)

INFIRMIÈRES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES INFIRMIÈRES INHALOTHÉRAPEUTES INFIRMIÈRES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES INFIRMIÈRES INHALOTHÉRAPEUTES

Ne représenter que les  
professionnelles en soins,  
c'est mieux les représenter



LA VRAIE FORCE DES  
PROFESSIONNELLES EN SOINS

## • SYNDICALISME •

Centrale des syndicats du Québec

# Contrer le désengagement de l'État

## Obtenir « les ressources nécessaires pour bien rendre les services »

L'actuelle ronde de négociations collectives qui mobilise le monde syndical serait davantage un combat de société mené contre un gouvernement qui veut systématiquement désengager l'État de ses responsabilités sociales.

CLAUDE LAFLEUR

Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec, est affirmatif: les revendications de la CSQ, de même que celles des autres centrales syndicales, vont bien au-delà des simples demandes d'amélioration des conditions de travail et de rémunération. «Voyez-vous, dit-il, ce pourquoi nous nous battons, c'est pour que le gouvernement accepte des conventions collectives qui donnent les moyens au personnel — qu'ils soient enseignants, professionnels ou de soutien — de bien remplir la mission pour laquelle ils sont embauchés.»

Evoquant le fait qu'une récente étude établissait que les employés de la fonction publique ont fondamentalement à cœur le travail qu'ils effectuent, M. Parent signale que ceux et celles qui travaillent dans le secteur de la santé

et des services sociaux «cherchent réellement à procurer de bons soins aux malades», de même que les professeurs et le personnel scolaire cherchent à prodiguer une éducation de qualité.

«Dans ce sens, la demande de la CSQ, au nom de ses membres, revient à dire: donnez-nous les moyens de bien remplir les missions publiques pour lesquelles nous nous dévouons, en l'occurrence la santé, les services sociaux et l'éducation.»

La CSQ représente d'ailleurs plus de 170 000 travailleurs, dont près de 125 000 dans le secteur public (surtout en éducation). Ce qu'elle demande entre autres, dans le cadre des présentes négociations en éducation, porte à la fois sur l'ajout de personnel spécialisé et la diminution du nombre d'élèves par classe, ainsi bien entendu que sur l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Pour expliquer l'ampleur des revendications syndicales, M. Parent considère que «nous sommes confrontés à un gouvernement dont le seul but est le désengagement de l'État afin de laisser les citoyens à eux-mêmes. Or, nous savons tous que la société québécoise en est une de solidarité et d'entraide. Autrement, si nous ne nous étions pas soutenus les uns les autres au cours de notre histoire, il y a longtemps que nous serions disparus dans la mer d'anglophones qui nous entourent.»

### Ce que veut la CSQ

L'étendue des revendications syndicales est telle que cela génère parfois une certaine confusion. Ainsi, outre les demandes reliées directement aux conditions de travail de leurs membres, les syndicats sollicitent également des réinvestissements dans les services publics — à la suite des sévères coupures réalisées durant les années 1990 — ainsi que le rattrapage nécessaire dans le cadre de l'équité salariale.

«Quand votre patron, Jean-Ro-



Réjean Parent, président de la CSQ, déplore que les syndiqués de la fonction publique soient «confrontés à un gouvernement dont le seul but est le désengagement de l'État afin de laisser les citoyens à eux-mêmes».

bert Sansfaçon, se demandait dans son éditorial du 15 avril ce

que veut la CSQ, il a éveillé en nous différents sentiments, relate Réjean Parent. D'abord, le premier sentiment est celui de la confusion qu'on y entretient entre le dossier de la rémunération et celui de l'équité salariale... Il ne faudrait pas mêler les navets et les carottes!

Dans son éditorial, M. Sansfaçon relatait que «les enseignants du primaire et du secondaire ont eu droit chaque année depuis trois ans à d'importantes augmentations de salaire». Evoquant des augmentations annuelles de 3,6% depuis 2002, il précisait: «En moyenne pour ces trois années, la rémunération de tous les enseignants s'est ainsi accrue de 5,6%, pour un coût total de 256 millions de dollars.»

A cela, M. Parent répond qu'il ne s'agit pas d'augmentations salariales à proprement parler, mais d'un juste rattrapage. «De fait, dit-il, ce n'est pas que ces travailleurs soient trop bien payés maintenant, mais que pendant des années ils ont été exploités indûment, et qu'on n'a pas reconnu leur travail à sa pleine valeur.»

Par ailleurs, le rédacteur en chef du *Devoir* se questionnait quant aux demandes de la CSQ d'embaucher davantage de professionnels (psychologues, orthopédistes, etc.) dans nos écoles.

«Dans le dossier de la tâche de l'enseignant, écrivait-il, la CSQ demande l'ajout de 1000 professionnels aux 6500 en fonction. Mais ça, c'est la revendication du

syndicat des professionnels, pas des profs.»

Or, selon M. Parent, il faut plutôt parler de complémentarité des ressources. «En réalité, dit-il, toutes ces ressources sont complémentaires et les demandes des uns ne s'opposent pas à celles des autres. Bref, à la question qu'il se posait — que veut la CSQ? —, nous lui répondons: les ressources nécessaires pour bien rendre les services!»

### En a-t-on les moyens?

À la lecture des propos de Jean-Robert Sansfaçon, on peut néanmoins se demander si le gouvernement a les moyens de répondre à l'ensemble des demandes syndicales... si légitimes soient-elles.

A cela, Réjean Parent répond sans hésiter: «Je pense qu'on n'a pas les moyens de l'ignorance! Quand on dit qu'on s'en va vers une économie du savoir, qu'est-ce qui va nous permettre d'être concurrentiels à l'échelle de la planète, si ce ne sont les connaissances que nos profs vont transmettre aux jeunes?»

«On n'a donc pas les moyens de l'ignorance, insiste-t-il, pas plus que d'avoir un système de santé incapable de prendre soin de notre population vieillissante... Mais où trouver les fonds nécessaires? Pour le président de la CSQ, une bonne partie des sommes se trouve à Ottawa. «On a besoin d'un gouvernement qui parle fort et qui se bat bec et ongles en regard du déséquilibre fiscal... comme l'ont fait les Terre-Neuviens et comme sont en train de le faire les Ontariens.»

De plus, selon lui, le gouvernement doit non pas réduire les impôts, mais au contraire imposer à leur juste valeur les entreprises et les contribuables fortunés. «En tout premier lieu, tranche M. Parent, on n'a surtout pas les moyens d'avoir un gouvernement qui réduit les impôts.»

«Il appartient à l'État d'aller chercher les moyens dont il a besoin!», poursuit-il. On se doit donc d'avoir un gouvernement qui a la responsabilité d'aller chercher les sommes nécessaires pour remplir ses responsabilités sociales.»

De toute façon, estime Réjean Parent, le gouvernement dispose déjà des moyens nécessaires pour y parvenir. «Il me semble évident que, en ce moment même, il jouit d'une marge de manœuvre suffisante pour lui permettre de répondre à une bonne partie des aspirations des employés de la fonction publique car, après tout, on a les moyens que l'on veut bien se donner!»



**L'Alliance de la Fonction publique du Canada est fière de représenter 150 000 travailleuses et travailleurs qui sont au cœur des services à la population.**



## SYNDICALISME SUR TOUS LES FRONTS

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable: NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

## BmB Consultants syndicaux en relations de travail

René Beaurp • Suzanne Milo • Gaëtan Breton

Formation syndicale  
Santé et sécurité du travail  
Négociation  
Arbitrage

1073, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3J3  
Tél: (514) 844-1347 1-800-663-2262 Téléc: (514) 844-8037  
bmbconsultants@videotron.ca

## TRUDEL NADEAU AVOCATS

SENC

**L'équipe...  
en droit du travail!**

Place du Parc  
300, Léo-Pariseau, bureau 2500  
Montréal (Québec) H2X 4B7  
Tél.: (514) 849-5754 • Fax: (514) 499-0312

\*7955, Louis H. Lafontaine  
Anjou (Québec) H1K 4E4  
Tél.: (514) 356-3321 • Fax: (514) 356-1158

Audy, Monia  
\*Bélanger, Guy  
Bertrand, Richard  
Chevalier, Maxime  
Derouet, Michel  
Dupras, Pierre

Dury, Robert  
\*Gagné, Serge  
Morrisseau, Christiane  
\*Nadeau, Frédéric  
Nadeau, Gaston  
Picard, Ronald

Roy, Laurent  
Saint-André, Yves  
Saint-Laurent, France  
Trudel, Louis-Claude

courriel : info@trudelnadeau.com - site web : www.trudelnadeau.com

## Des actions concrètes

*Votre don change le monde!*



Oxfam Québec  
514.937.1614 / 1.877.937.1614  
www.oxfam.qc.ca

## • SYNDICALISME •

Confédération des syndicats nationaux

# Plus qu'un simple mandat de négociateur

« On démontre tous les jours la pertinence d'un mouvement syndical fort et organisé »

Du 9 au 14 mai, la CSN tiendra son congrès d'orientation trisannuel au Palais des congrès de Montréal. Durant une semaine, les délégués des syndicats constituant la CSN seront appelés à réfléchir sur les orientations de la Confédération pour les trois prochaines années ainsi que, plus globalement, à faire le point sur le mouvement syndical en cette période mouvementée que traverse le monde du travail. La présidente, Claudette Carbonneau, dresse l'état des lieux.

CLAUDE LAFLEUR

« La CSN est une confédération de syndicats affiliés, rappelle Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux. Ce n'est donc pas la CSN comme telle qui a la responsabilité de négocier, mais plutôt nos neuf fédérations professionnelles. »

De fait, la CSN est formée de syndicats, de fédérations et de conseils centraux couvrant tout le territoire du Québec. Elle compte plus de 2600 syndicats locaux qui représentent quelque 275 000 travailleurs œuvrant à peu près autant dans le secteur public que dans le privé.

### Plus nécessaire que jamais

« Les défis ne manquent pas! », lance Mme Carbonneau, alors même que le droit à la syndicalisation est mis à mal. De fait, je pense qu'on démontre tous les jours la pertinence d'un mouvement syndical fort et organisé. »

Selon elle, il ne fait aucun doute que le syndicalisme a toujours été un facteur de changement et de progrès pour l'ensemble de la société québécoise. « C'est, dit-elle, aussi vrai sur le plan des conditions de travail des gens qu'au chapitre de plein d'autres dossiers plus larges et à connotation sociale. »

« N'oubliez jamais que nous avons été aux premières loges de la résistance contre la montée des politiques de droite [aux côtés de nombreux groupes sociaux], souligne-t-elle encore. Je pense entre autres aux services de garde — certainement un fleuron de notre développement — ainsi qu'à la lutte à la pauvreté, qui ont été attaqués de plein fouet par le gouvernement de Jean Charest. On a été parmi les premiers à sonner l'alarme, à être très présents, à se mobiliser, à s'ouvrir pour mener le combat avec d'autres groupes. Voilà, me semble-t-il, qui témoigne en effet de la pertinence d'un



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Les défis ne manquent pas à la CSN, lance Claudette Carbonneau, alors même que le droit à la syndicalisation est mis à mal. »

mouvement syndical qui n'est pas là que pour ses membres, mais qui l'est tout autant pour qu'on vive dans une société plus démocratique, plus égalitaire, qui partage mieux la richesse, qui protège mieux son environnement, etc. »

### Des questions de notre temps

C'est ainsi que le 61<sup>e</sup> congrès de la CSN abordera divers enjeux comme la conciliation travail-famille et les licenciements collectifs — des préoccupations qui dépassent de loin les revendications syndicales. « À notre congrès, précise Claudette Carbonneau, nous allons nous diriger vers une revendication pour une loi-cadre sur la conciliation travail-famille, une loi qui dépasserait même le milieu syndical, car on veut que quelque chose se passe enfin dans ce domaine. »

D'autre part, elle souligne que « ça fait quand même passablement d'années qu'on n'a pas abordé la question des licenciements collectifs ». Or, après avoir pris connaissance de la fermeture « pour le moins sauvage » d'usines en région, elle estime que le mouvement syndical a la responsabilité d'agir et de réviser

son dispositif légal et son approche de négociation à la lumière de ce qui se passe sur le terrain.

Ainsi, pour contrer d'éventuelles fermetures d'usine, les délégués de la CSN se questionneront sur les facteurs qui assurent — ou qui minent — l'avenir des entreprises. « Vous savez, déclare la dirigeante syndicale, les conditions de travail, c'est bien beau, mais qu'en est-il des investissements?, qu'en est-il de l'état des équipements?, qu'en est-il de l'innovation?, qu'en est-il de la recherche et développement?, etc. Bref, sommes-nous en train de vivre dans une entreprise qui est menacée de licenciement collectif?, menacée de fermeture?, menacée de disparaître à cause de la compétitivité? Voilà, me semble-t-il, des questions tout à fait de notre temps, d'autant plus que ça fait des années qu'on cherche à élargir le champ du négociable... »

Par ailleurs, la direction de la CSN estime que les mécanismes de protection contre la sous-traitance sont devenus pratiquement inexistantes dans le Code du travail. La CSN considère donc que, désormais, seules les conventions collectives constituent un rempart de protection contre celle-ci. Ces conventions peuvent aussi servir à lutter contre les partenariats public-privé, le travail précaire et atypique ou les problèmes liés à l'intensification du travail.

Justement, enchaîne Claudette Carbonneau, lors du congrès, les délégués se pencheront sur les fameux PPP. « Non seulement s'agit-il là d'une question qui nous préoccupe au chapitre des emplois, rapporte-t-elle, mais, plus largement, il faut s'interroger: est-ce que, comme société, nous gagnerons à adopter des formules de cet ordre? Bien sûr, nous répondons non à cette question et nous sommes prêts à mener la bataille, autant comme travailleuses et travailleurs des services publics que comme simples citoyens. »

### Le fer de lance du monde du travail

Ce qui semble le plus mobiliser les représentants de la CSN ces temps-ci, ce sont bien entendu les négociations dans le secteur public. « Ces négociations présentent à elles seules d'énormes enjeux », confirme Mme Carbonneau, soulignant entre autres que les travailleurs de ce secteur sont aux prises avec des problèmes de précarité et de charge de travail extrêmement importants. « N'oublions pas non plus qu'en même temps qu'on mène ces négociations, on parle aussi d'équité salariale! »

Or, rappelle-t-elle, cette revendication est « un combat que mènent les femmes, avec une détermination

assez incroyable, depuis 20 ans. Et, je dois le dire, nous sommes particulièrement fiers, en tant qu'organisation, de les soutenir jusqu'à, espérons-le, l'aboutissement du dossier. Pensez-y deux minutes, on attend depuis 20 ans — 20 ans! — un règlement dans le dossier de l'équité salariale et on ne lâchera pas! »

« On attend depuis 20 ans — 20 ans! — un règlement dans le dossier de l'équité salariale et on ne lâchera pas! »

Une autre question qui préoccupera les délégués est le taux de syndicalisation. Comme chacun le sait, le Québec est la région d'Amérique du Nord la plus fortement syndicalisée. Toutefois, indique la présidente de la CSN, lorsqu'on décortique les statistiques, on observe que, si le secteur public est fortement syndiqué (à plus de 80 %), le secteur privé ne l'est qu'à 28 %.

« Pire, constate-t-elle, dans certains sous-secteurs — par exemple, les services privés, un secteur en croissance et où il y a énormément d'emplois —, on n'observe qu'un taux de syndicalisation de 15 ou 16 %. Il y a par conséquent une véritable responsabilité de la part du mouvement syndical de tendre la main à ces travailleurs et travailleuses... souvent les plus mal pris dans notre société. »

### Regroupements de négociation

À cette fin, annonce-t-elle, les congressistes se questionneront sur la façon de réaliser des négociations regroupées. « Il s'agit pour nous d'offrir à ces travailleurs une chance réelle d'améliorer leurs conditions de travail, dit-elle. On pense donc que des regroupements de négociation peuvent être fort utiles dans le cas des petites unités. »

C'est, souligne-t-elle, cette méthode qui a été appliquée avec succès dans le cas des services de garde et de l'hôtellerie. « Cela permet de faire des avancées et, plus important encore, cela nous permet effectivement d'offrir quelque chose aux travailleurs non syndiqués. »

« Durant la semaine que durera notre congrès, on espère transmettre un message d'espoir dans une conjoncture qui n'est pas facile, évoque Mme Carbonneau. C'est pourquoi le thème du congrès est: "Ensemble c'est possible!" Je pense que, un à un, on est tous à même de constater que, ma foi, seul et isolé, on n'est pas capable d'atteindre des objectifs — par exemple: l'amélioration des conditions de travail, l'amélioration des législations, etc., de se redonner un État fort, d'aborder des questions comme celles des finances publiques ou du vieillissement de la population. Par contre, ensemble, on peut faire beaucoup! »

Les travailleuses et les travailleurs de la fonction publique contribuent quotidiennement à faire vivre les valeurs que le Québec s'est données.

Ne laissons personne détruire ce que nous avons mis des années à construire!

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



**SFPQ**

SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC

www.sfpq.qc.ca

L'APTS reconnaît l'apport du personnel professionnel et technique dans le réseau de la santé et des services sociaux et profite de l'occasion pour souhaiter bonne fête à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs.

**APTS** Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Montréal : 514.521.2411 • 1.866.521.2411  
 Québec : 418.622.2541 • 1.800.463.4617  
 Site Internet : www.aptsq.com

## SYNDICALISME

Réseau collégial

## Grogne généralisée

ULYSSE BERGERON

Après la grogne des étudiants des niveaux collégial et universitaire et les grèves tournantes des enseignants du primaire et du secondaire, c'est maintenant au tour des enseignants des cégeps de monter aux barricades. Lundi dernier, 18 500 enseignants ont donc débrayé afin de dénoncer l'alourdissement de leur tâche et de réclamer un meilleur financement des cégeps.

Depuis près de deux ans, les principaux syndicats du secteur de l'enseignement collégial attendent impatiemment de reprendre les négociations avec le gouvernement provincial afin de renouveler leur convention collective échue depuis juin 2003. Deux d'entre eux, la Fédération autonome du collégial (FAC) et la Fédération des enseignantes et enseignants de collège (FEC-CSQ) en ont eu assez de cette attente qui s'éternise. Ils ont donc formé ensemble l'automne dernier un cartel. L'objectif: regrouper leurs forces afin de promouvoir leurs revendications. Ils représentent ainsi près de 6000 enseignants de 24 cégeps répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Le président de la FAC, Alain Dion, avoue que cette démarche est venue du fait que les enseignants en ont assez du comportement du gouvernement actuel: «On est devant un gouvernement qui est clairement antisyndical et fait la sourde oreille à toutes revendications, qu'elles soient syndicales ou qu'elles viennent de la société civile. Et il semble que la seule façon de lui faire entendre raison, c'est en se mobilisant; c'est en lui portant des coups durs; c'est en se faisant entendre à l'extérieur des tables officielles.»

Le cartel s'appuie principalement sur la précarité de ses membres pour se faire entendre. Toutefois, les demandes, on s'en doute, sont nombreuses. Le représentant de la FEC-CSQ, Mario Beauchemin, affirme qu'ils ont déjà remporté certains gains. Les demandes périphériques qu'ils ont avancées ont été acceptées à la suite d'une première journée de débrayage tenue le 30 mars dernier. «On est rendu à négocier des demandes plus lourdes», ajoute-t-il. Outre la précarité, le réinvestissement dans le réseau collégial reste un dossier important à l'intérieur de ces négociations. M. Beauchemin rappelle que le gouvernement «a coupé environ 250 millions de dollars depuis 10 ans».

Le climat actuel est donc éminemment tendu. Alain Dion n'hésite pas à dénoncer le «double discours» que tiendrait le gouvernement Charest et le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier: «Il tient un discours au-dessus de la mêlée. Car, contrairement à ce qu'il laisse entendre, ce n'est pas vrai qu'il est ouvert au dialogue.» C'est cette impression qui le pousse à constater que, «malheureusement, ce n'est pas l'intelligence du propos qui fait qu'on

avance. Il semble qu'on soit obligé de mettre notre poing sur la table». D'un trait, il ajoute qu'ils ont déjà expliqué ad nauseam les paramètres des demandes et revendications, et que c'est maintenant au gouvernement de montrer sa bonne volonté. On peut donc s'attendre à ce que les prochaines semaines soient mouvementées. Une autre journée de débrayage est d'ailleurs prévue à cet effet au cours du mois de mai.

## Des négociations qui doivent aboutir

La FEC et la FAC désirent ardemment arriver à un accord ce printemps, admet M. Beauchemin. Le représentant avoue qu'ils sont pressés par le temps et qu'ils doivent en arriver à une entente avant l'application de la loi 30, sinon «les négociations risquent de se faire avec l'ensemble du secteur public». Il admet qu'il sera alors extrêmement difficile de négocier avec le gouvernement avant l'automne 2006, ce qui repousserait d'une autre année la négociation de leur convention collective. Une situation non désirée par le cartel. Malgré tout, M. Beauchemin reste optimiste.

Il s'agit d'une première réunion pour deux syndicats du secteur de l'enseignement collégial. M. Beauchemin avoue que les précédentes tentatives du genre avaient échoué. Alors, qu'est-ce qui a permis cette réunion? «La gravité de la situation» et «la volonté des présidents syndicaux sont les raisons de la réussite de ce cartel», répond-il.

Toutefois, un gros joueur manque au cartel, la FNEEC-CSN. Celle-ci représente à elle seule plus de 23 000 membres du secteur collégial. Lorsque l'on questionne M. Beauchemin sur l'absence de cette fédération au sein du cartel, il répond brièvement qu'il devait être impossible pour la FNEEC «d'engager les négociations ce printemps parce qu'elle est très attachée à la CSN. Par le fait même, leur négociation devrait se dérouler d'avantage à l'automne».

Les lendemain de la grève étudiante n'aident pas les choses. La situation actuelle à l'intérieur des cégeps est particulièrement difficile, assure M. Dion. Certains établissements ont perdu près de six semaines d'enseignement. C'est le cas de cégeps comme Lionel-Groulx et le Vieux-Montréal, qui doivent désormais jongler avec le casse-tête des horaires. Les principaux intervenants — enseignants, étudiants et directions d'établissement — tentent présentement de résoudre le casse-tête. Et Alain Dion n'hésite pas à mettre le blâme sur le dos du gouvernement.

«Il a fait une gaffe, il doit en assumer les frais. Mais pour l'instant, il laisse aller les choses. Mais pour notre part, on peut assurer qu'on ne compte pas arrêter nos moyens de pression en raison de la situation», conclut-il.

Les lendemain de la grève étudiante n'aident pas les choses. La situation actuelle à l'intérieur des cégeps est très difficile.

Centrale des syndicats démocratiques

## Dure réalité économique

Avec environ la moitié de ses membres provenant du secteur manufacturier, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) est fortement préoccupée par la détérioration actuelle de ce secteur d'activité. Son président, François Vaudreuil, explique.

ULYSSE BERGERON

«Il y a une réalité dont on parle moins, mais qui à notre humble avis est vitale pour la société québécoise, c'est la situation que vivent des milliers de travailleuses et travailleurs, surtout dans le secteur manufacturier, qui quotidiennement subissent les assauts d'un nouvel environnement économique», indique celui qui assume la présidence de la Centrale, qui compte près de 60 000 membres.

L'échiquier commercial mondial est actuellement fortement transformé par l'arrivée de nouveaux joueurs dans certains secteurs. L'industrie manufacturière fait partie du nombre. «Il y a une intensification de la concurrence, notamment avec l'entrée de la Chine dans l'OMC [Organisation mondiale du commerce] en janvier dernier», note M. Vaudreuil. Résultat: «On remarque une fragilisation d'une dizaine de milliers d'emplois dans le secteur».

Aux yeux de celui-ci, ce secteur demeure important pour le Québec car il génère de nombreux emplois de manière «directe et indirecte» procurant une rémunération «intéressante» et ne comptant «pas beaucoup d'emplois atypiques». Outre le maintien et la création de nouveaux emplois, il s'agit, pour la CSD, «d'assurer la pérennité de l'industrie» — une industrie en perte de vitesse.

Cette réalité, selon certains analystes, pourrait en partie expliquer la baisse du taux de présence syndicale dans la province. À la fin mars, on estimait que celui-ci était passé de 41,2% à 40%. Et cela, même si le taux d'emploi est en croissance. Les pertes survenues dans le secteur manufacturier seraient essayées par des secteurs non syndiqués, voi-

re par des entreprises clairement antisyndicales, Wal-Mart en étant l'exemple le plus probant.

Toutefois, ne s'agit-il pas à long terme d'un combat perdu d'avance que de penser sauver cette industrie? «Non», affirme clairement et avec conviction M. Vaudreuil. Il explique: «Quand on regarde le portrait de la dernière décennie, le Québec, dans ce secteur, s'est très bien tiré d'affaire. Malgré le fait que l'on est une petite économie ouverte, on est placé pour consolider la grande partie des emplois qu'on a dans le secteur manufacturier.» Il appuie ces propos en affirmant que la part d'emploi du secteur manufacturier dans l'économie québécoise gravite actuellement autour de 18% tandis que, aux États-Unis, celle-ci a décliné à 11%.

Il ajoute que le principal défi est d'éviter l'accroissement des délocalisations. «Et souvent les délocalisations, contrairement à ce que l'on pense, ne se font pas au profit de pays en émergence, mais bien au profit du Midwest américain», soutient-il. Il y aurait donc possibilité d'agir, selon M. Vaudreuil.

## Repenser la compétitivité

«Il y a une urgence d'agir pour travailler à l'amélioration de la compétitivité, mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix. Il faut encourager le développement d'un modèle qui va soutenir le développement ou la conciliation de la productivité nécessaire tout en améliorant les conditions de travail des femmes et des hommes qui y travaillent.» Car, au dire du président, à l'intensification évidente du travail dans ce secteur s'est ajouté un cortège de problèmes: augmentation du taux d'absentéisme, problèmes de santé mentale, violence au travail. Là résiderait le réel combat.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que des travaux ont été amorcés l'automne dernier par les quatre centrales syndicales québécoises (FTQ, CSD, CSN, CSQ) et les associations patronales dans le cadre du Forum des générations. Comme le rappelle François Vaudreuil, l'exercice vise à «atteindre les objectifs de compétitivité tout en faisant de véritables gains sur le plan des conditions de vie des gens». Il

s'agit donc de repenser un modèle qui pourrait faire converger les intérêts commerciaux des entreprises et les intérêts des travailleurs et des syndicats. Une tâche ardue qui demande la participation de tous, dont le gouvernement.

## Ouvrir le dialogue

Et c'est là que le bât blesse. Le contexte politique québécois, depuis l'élection du Parti libéral du Québec (PLQ), en est un de confrontation entre le gouvernement et les principaux syndicats. Sans toutefois accuser le PLQ d'antisindicalisme, M. Vaudreuil admet que le gouvernement québécois a adopté de nombreuses lois qui peuvent être qualifiées ainsi — des lois qui ont déçu et déplaisent toujours à la CSD. «À certains égards, plusieurs législations peuvent être qualifiées d'antisyndicales et, de par leur fonctionnement, d'antisindicales.»

Les lois adoptées sous le bâillon par le gouvernement libéral depuis deux ans sont nombreuses et ont profondément marqué l'univers syndical. La désormais fameuse modification de l'article 45 de la loi 31, qui facilite le recours à la sous-traitance, fait évidemment partie du lot. L'adoption de ce projet de loi a «fait basculer l'équilibre qui existait entre les salariés et les employeurs. L'article 45 avait pour objet de protéger l'accréditation syndicale, et le fait que l'État n'assure pas la protection de cette accréditation dénote un parti pris pour le discours patronal».

Une petite visite sur le site Internet de la CSD permet de constater la grogne de la Centrale à l'égard du gouvernement Charest. Un dossier intitulé «Charest» a spécialement été créé et une récente caricature illustre bien la perception que la Centrale entretient à l'égard de ce dernier: on y voit Jean Charest à genoux devant le Conseil du patronat.

«Historiquement, le Québec s'est bâti sur un modèle de négociation, d'échange et de concertation», rappelle le président. Et depuis l'arrivée du gouvernement actuel, «il y a eu une rupture, c'est vrai». Toutefois, au-delà des confrontations au sujet de lois jugées antisyndicales, une des principales préoccupations de la CSD, répète M. Vaudreuil, est de rétablir un «véritable dialogue social».

## LA FORCE DU NOMBRE, UNE FORCE QUI COMPTE



Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

FTQ

LA PLUS GRANDE CENTRALE SYNDICALE QUÉBÉCOISE

La FTQ représente plus d'un demi-million de membres, dans tous les secteurs d'activités, partout au Québec. POURQUOI NE PAS VOUS JOINDRE À NOUS ?

(514) 383-8000

www.ftq.qc.ca